

Comparaison des expertises française (Afssaps) et suédoise (Maths Berlin) sur les risques liés au mercure dentaire

Au moment où l'Afssaps donnait mission au groupe d'experts français de faire le point sur l'éventuelle toxicité des amalgames dentaires grâce à l'étude des publications les plus récentes (1998-2003), le **gouvernement suédois mandatait pour une tâche comparable Maths Berlin**, spécialiste mondial de la toxicité mercurielle. Cette analyse des risques s'appuyait elle aussi sur la **bibliographie des 5 dernières années (1997-2002)**.

Il paraît intéressant de comparer les conclusions de ces deux expertises, et de s'interroger sur leur pertinence au regard de la compétence scientifique de leurs auteurs sur le sujet.

➤ Les conclusions et recommandations du rapport français

« *Le mercure des amalgames dentaires. Etat des lieux et recommandations.* », octobre 2005.

Extraits des conclusions, p. 90 :

« *Les amalgames dentaires, à base de mercure et d'argent, constituent des matériaux d'obturation utilisés pour le traitement des lésions carieuses des prémolaires et molaires depuis plus de 150 ans. Il s'agit de dispositifs médicaux de classe IIa dont l'efficacité thérapeutique, et en particulier l'action bactériostatique, est reconnue. **Dans certaines indications, et en considérant leur rapport coût/bénéfice, ces matériaux restent actuellement irremplaçables** notamment pour les populations où le risque carieux est important, y compris les enfants, pour les lésions de moyenne et grande étendue, et pour les restaurations sous-gingivales* » [...]

...[...] « *Selon les données scientifiques publiées depuis 1998, les symptômes décrits par certaines personnes comme étant la conséquence de la présence d'amalgames dans leur bouche ne sont pas attribuables au mercure mais reflètent des maladies somatiques non diagnostiquées ou des troubles psychiques, voire psychiatriques.* » [...]

...[...] « *Les matériaux alternatifs à l'amalgame restent actuellement plus complexes et plus coûteux à mettre en œuvre avec une longévité moindre. Par ailleurs, dans l'état actuel des connaissances, ces matériaux semblent moins biocompatibles que les amalgames.* »

Extraits des [recommandations](#), p. 91 :

« *L'amalgame reste le matériau le mieux adapté pour la restauration des dents permanentes postérieures en cas de prévalence carieuse élevée et de lésions multiples et étendues, notamment chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte jeune.* » [...]

➤ Les conclusions et recommandations du [rapport](#) suédois

“Mercury in dental-filling materials – an updated risk analysis in environmental medical terms. An overview of scientific literature published in 1997-2002 and current knowledge”, 2003.

Extraits des conclusions et des recommandations :

« Sachant que **le mercure est un toxique polyvalent** agissant à différents niveaux du métabolisme cellulaire, **l'amalgame doit être considéré comme un matériau non adapté aux soins dentaires. Cela est d'autant plus vrai que des alternatives tout à fait indiquées et moins toxiques existent.** »

« **Considérant l'influence inhibitrice sur le cerveau en développement, il n'est pas compatible avec les données de la science d'utiliser des amalgames chez l'enfant et la femme en âge de procréer.** »

« **Pour des raisons médicales, l'amalgame devrait être supprimé des soins dentaires dès que possible.** »

➤ **Les conclusions des deux rapports sont diamétralement opposées**

Rapport officiel français (Afssaps)	Rapport officiel suédois (Maths Berlin)
<ul style="list-style-type: none">- les amalgames sont des <i>matériaux utilisés depuis plus de 150 ans dont l'efficacité thérapeutique est reconnue.</i>- l'amalgame est actuellement, dans certaines indications, <i>irremplaçable et le mieux adapté pour les soins dentaires chez l'enfant.</i>- les symptômes décrits par les porteurs d'amalgames <i>ne sont pas attribuables au mercure mais reflètent des maladies somatiques non diagnostiquées ou des troubles psychiques, voire psychiatriques.</i>- <i>dans l'état actuel des connaissances, les matériaux alternatifs semblent moins biocompatibles que les amalgames.</i>	<ul style="list-style-type: none">- le mercure est <i>un toxique polyvalent</i> et l'amalgame est un <i>matériau non adapté aux soins dentaires.</i>- <i>il n'est pas compatible avec la science d'utiliser les amalgames chez l'enfant.</i>- <i>le mercure qui s'échappe des amalgames peut contribuer aux symptômes des patients souffrant de pathologies à étiologie douteuse ou de maladies auto-immunes.</i>- <i>tout médecin, tout dentiste devrait, devant des patients souffrant de pathologies à étiologie douteuse ou de maladie auto-immune, se demander si le mercure qui s'échappe des amalgames a pu contribuer à leurs symptômes.</i>- <i>des alternatives tout à fait indiquées et moins toxiques [que les amalgames] existent.</i>

Cette franche opposition entre les conclusions des 2 rapports soulève des interrogations sur la question de la compétence des experts français et suédois ; lesquels ont raison ?

MG pour Namd